



FORMATIONS CONTINUES

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE LA FORMATION

Europe 9h-12h30 et 13h30-17h

Afrique 8h30-12h30 et 14h-17h30

Les horaires de la formation peuvent varier en fonction de la session et du lieu de formation. Ils vous seront indiqués dans la convocation.

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques reposent sur la mise en pratique de connaissances et de compétences. Elles sont mises en œuvre par des formateurs expérimentés, issus du secteur humanitaire.

- Réalisation de cas pratiques (études de cas, exercices, mises en situation, ...) traités en groupes, restitutions, analyses et débats.
- Utilisation de méthodes, techniques, outils et équipements/matériels identiques à ceux utilisés en contexte professionnel.
- Alternance entre théorie et pratique.
- Revue des apprentissages permettant une meilleure acquisition des compétences.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Le nombre de participants varie en fonction de la session et du type d'animation dans le but de favoriser la dynamique d'échange et de réflexion. Pour garantir la qualité, il est limité à 24 participants maximum.

Si le nombre minimum d'inscrits à une session n'est pas atteint, Bioforce se réserve le droit d'annuler la session (dans ce cas, les personnes inscrites seront intégralement remboursées).

MODALITES D'EVALUATION

Modalités de contrôle des connaissances

Les formations continues ne font encore pas l'objet d'une certification officielle. Pour autant, un contrôle des connaissances est organisé à chaque fin de formation et donne lieu à une attestation de capacité sous réserve de l'obtention de la moyenne générale à l'examen.

Appréciation des résultats

1 revue des apprentissages sera effectuée par le formateur.

Ce temps d'échange permet de mesurer le niveau d'acquisition des connaissances pratiques et théoriques des participants. Il permet aussi d'adapter les différentes phases d'apprentissage afin d'atteindre les objectifs globaux de la formation.

1 temps sera dédié à l'auto-évaluation des acquis pour chaque participant.

Un questionnaire d'autoévaluation sera renseigné en début et en fin de formation par chaque participant. Il sera ainsi possible de mesurer l'évolution de chacun dans l'acquisition des connaissances.

1 fiche d'appréciation sera remplie par chaque participant en fin de formation.

Cette fiche permet de capitaliser les retours des apprenants et leur appréciation de la formation, de la pertinence du contenu, de l'animation, des méthodes pédagogiques, des conditions matérielles ainsi que de la qualité des informations préalables à la formation.

DURANT LA FORMATION

Lyon Centre de formation Bioforce Europe, 41 avenue du 8 mai 1945, 69200 Vénissieux

Dakar Centre de formation Bioforce Afrique, Villa 4015, Quartier Amitié 2, Dakar, Sénégal

Pour chaque formation, les moyens utilisés au service de la pédagogie sont les suivants :

- 1 ou plusieurs salles de formation modulables en fonction des activités pédagogiques prévues (études de cas, mise en situation, travaux de groupe, etc.)
- 1 vidéoprojecteur, écran blanc
- 1 ou plusieurs paperboard(s)

APRES LA FORMATION

Ces documents vous seront remis à l'issue de la formation :

- Une clé USB contenant tous les supports de cours présentés lors de la session de formation et les contacts des autres participants pour garder un lien après la formation.
- Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant lors de la clôture de la formation.
- Une attestation de capacité sera remise à chaque participant ayant obtenu la moyenne à l'examen final.

NOUVEAU ALLER PLUS LOIN EN OBTENANT UN TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette Formation Continue fait partie des Formations Certifiantes de Bioforce (parcours longs de formation, de 3 mois à 9 mois selon la filière choisie) :

Coordinateur de Projet de l'Action Humanitaire (titre/diplôme de niveau 7, équivalent Bac+5).

Responsable de projet Nutrition (Titre Bioforce)

Responsable de projet Protection de l'enfance en situation d'urgence (Titre Bioforce)

Vous pouvez bien sûr suivre cette Formation Continue uniquement. Vous souhaitez aller plus loin ? Vous pouvez désormais obtenir un de ces titres à **votre rythme** :

- en suivant les 3 formations continues qui le composent *sur une durée maximum de 3 ans*
- et en réalisant la « Période d'application et d'évaluation des compétences en Situation Professionnelle » (mission humanitaire sur le terrain de 6 mois) *dans un délai maximum de 18 mois* après la fin de la dernière Formation Continue suivie.

A partir de mars 2021, la Formation Certifiante **Coordinateur de Projet de l'Action Humanitaire** sera décomposée en blocs de compétence et les passerelles entre l'ancien et le nouveau dispositif de validation pour obtenir le titre vous seront données par le chargé du recrutement.

POUR VOUS INSCRIRE A CETTE FORMATION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier les prérequis demandés pour cette formation au début de ce document. Bioforce se réserve le droit de valider ou non votre candidature, en fonction des prérequis demandés.

Candidature

La date limite de dépôt de candidature est fixée à **deux semaines** avant le début d'une formation. Compte-tenu du nombre limité de places pour chaque formation, il est préférable de postuler au plus tôt. Si vous bénéficiez d'une prise en charge, il est recommandé de postuler au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Pour candidater, munissez-vous d'un CV au format PDF avant de cliquer sur le bouton "Je m'inscris" présent sur la page web de la formation visée. Dans un délai de 15 jours après votre candidature, vous recevrez un e-mail comprenant un bon de commande à nous retourner complété et signé.

Pré-inscription

Dans le cas où votre candidature répond aux prérequis nécessaires, vous recevrez un email de pré-inscription. Pour finaliser votre inscription, il vous sera demandé de régler l'intégralité des frais de formation dans un délai donné.

Si vous bénéficiez d'une prise en charge partielle ou totale de la formation (par un OPCA ou par votre employeur), l'accord de financement devra stipuler le montant pris en charge par l'organisme.

Inscription

Une fois le paiement des frais de formation ou accord de financement de votre OPCA réceptionné, vous recevrez un email d'inscription définitive, accompagné d'une convocation comportant tous les détails pratiques relatifs à la formation.

D'AUTRES QUESTIONS ?

Pour toutes informations complémentaires [consultez la Foire Aux Questions \(FAQ\) sur notre site web](#) :

- Possibilités de prises en charge financière
- Conditions d'annulation et de remboursement, modalités de paiement
- Niveau atteint à l'issue d'une formation continue
- Équipements disponibles et événements ouverts aux participants
- Supports pédagogiques utilisés lors de nos formations
- Règlement intérieur
- Etc.